



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25/10/2021

L'ANSSI lance un Observatoire des métiers de la cybersécurité

Pour mieux cerner le marché de l'emploi cyber, l'ANSSI lance un Observatoire des métiers de la cybersécurité. Dans ce cadre et en partenariat avec l'Afpa, l'agence publie une enquête sur les « Profils de la cybersécurité » afin de mieux connaître les enjeux des professionnels et des recruteurs. L'enquête révèle les tendances chiffrées sur les profils types, la formation, l'expérience, le recrutement, la rémunération et l'épanouissement au travail.

Pour mieux comprendre le marché de l'emploi cyber et la diversification rapide de ses métiers, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) crée un <u>Observatoire des métiers de la cybersécurité</u>. L'objectif : dépasser les clichés et regrouper des informations objectives (enquêtes, rapports, infographies) sur le secteur, les profils, les métiers et les formations en cybersécurité. Ainsi, l'Observatoire aidera les entreprises dans leur politique de recrutement, les porteurs de formation mais aussi les étudiants ou salariés en reconversion.

« Nous lançons l'Observatoire des métiers de la cybersécurité pour répondre à des questions simples mais qui restaient sans réponse : qui recruter, quels sont les types de profils et d'emplois, quelles formations suivre ou quels sont les secteurs qui recrutent ? » explique Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI.

Dans le cadre de cet Observatoire, qui porte déjà le <u>panorama des métiers de la cybersécurité</u>, l'ANSSI publie une <u>enquête sur les « Profils de la cybersécurité »</u> afin de mieux connaître les enjeux des professionnels et des recruteurs.

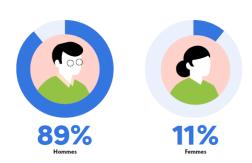
Cette enquête a été réalisée en partenariat avec la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et avec la direction prospective de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa).

Le profil type : un homme travaillant dans le secteur privé en Île-de-France

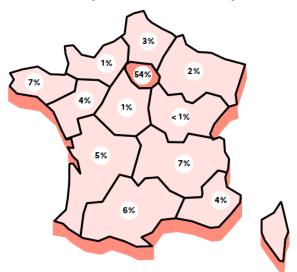
Les résultats de l'enquête montrent que les professionnels de la cybersécurité sont très majoritairement des hommes (89 %).

L'Île-de-France concentre plus de la moitié des professionnels et un peu plus d'un quart se regroupe sur 4 régions : la Bretagne, l'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine.

Répartition hommes/femmes chez les professionnels de la cybersécurité



Localisation des professionnels de la cybersécurité



La majorité des professionnels de la cybersécurité (73 %) exercent dans le secteur privé contre seulement 22 % dans le secteur public, 3 % en indépendant ou auto-entrepreneur et 1 % dans le milieu associatif (1 % non précisé).

Une population cyber très qualifiée mais peu expérimentée

La population est très qualifiée : les trois quarts (72 %) possèdent un diplôme ou un niveau de qualification supérieur ou égal à bac +5 (master, diplôme d'école d'ingénieur, DESS, DEA). Néanmoins, 47 % des professionnels de la cybersécurité n'ont pas de diplôme ni de certification spécialisée en cybersécurité.

Pour maintenir à jour leurs compétences ou se former, ils plébiscitent largement la veille et les réseaux professionnels (pour 87 % d'entre eux) et l'autoformation (pour 85 %). La formation continue n'est utilisée que par 32% d'entre eux.

45% des professionnels de la cybersécurité ont moins de 5 ans d'ancienneté, ce qui témoigne d'un développement récent des métiers et du fort dynamisme de ce secteur. Les nouveaux entrants dans les métiers de la cybersécurité sont à la fois des jeunes diplômés mais également des personnes en reconversion.

Année d'expérience dans le domaine de la cybersécurité

20%	25%	24%	15%	16%
2 ans	3-5	6-10	11-15	16 ans
et moins	ans	ans	ans	et plus

Recrutement : l'influence forte du marché caché et des postes mal définis

Si le marché ouvert représente plus de 15 665 offres d'emploi en cybersécurité publiées en France en 2019, les résultats de l'enquête font apparaître un très fort recours au marché caché (réseaux professionnels, approche directe, candidature spontanée...). Ainsi, 56 % des professionnels ont été recrutés via le marché caché et 81 % déclarent avoir été approchés directement au cours des deux dernières années.

Trois profils sont particulièrement recherchés par les employeurs : l'ingénieur cybersécurité, le consultant en cybersécurité et l'architecte en cybersécurité. A eux seuls, ils représentent 52 % des offres du marché ouvert.





Consultant cybersécurité

12 % des offres d'emploi



Architecte cybersécurité

10% des offres d'emplol (1 486 offres)

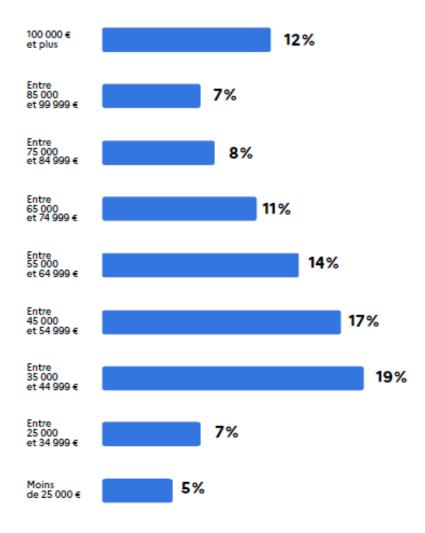
Néanmoins, le profil d'ingénieur cybersécurité qui pèse, à lui seul, 30 % des offres d'emploi recoupe des réalités très différentes. L'enquête montre que 14,7 % des offres d'emploi sont imprécises dans leur contenu, ce qui peut s'expliquer soit par un besoin peu défini, soit par l'attente d'un panel large de candidatures. Ces offres d'emploi très génériques risquent alors d'être peu attractives pour les potentiels candidats.

Des niveaux de rémunération très variables

L'enquête met en lumière des niveaux de rémunération très variables. Tandis que la majorité des professionnels de la cybersécurité (50 %) perçoivent entre 35 000 € et 64 999 € bruts par an, 12 % perçoivent moins de 35 000€ bruts par an et 12 % touchent 100 000 € ou plus bruts par an.

Ces écarts de salaires semblent être corrélés à la taille de l'organisation : plus de 40 % des professionnels les moins rémunérés (moins de 35 000 € annuellement) travaillent dans des structures de moins de 250 salariés. A l'opposé, plus de 63 % des plus rémunérés (75 000 € et plus annuellement) sont employés dans des structures de 1 000 salariés et plus.

Rémunération annuelle brute des professionnels de la cybersécurité



Des professionnels de la cybersécurité stressés mais satisfaits

Si près des deux tiers des professionnels de la cybersécurité (63 %) jugent leur travail stressant ou très stressant, ils souhaitent pour la plupart continuer d'exercer dans ce secteur.

Enfin, les professionnels de la cybersécurité semblent s'épanouir dans leur quotidien : 80 % estiment que les enjeux de la cybersécurité sont pris en compte dans leur structure et 89 % sont satisfaits de l'exercice de leur métier.

Rendez-vous sur le site de l'ANSSI pour en savoir plus sur l'<u>Observatoire des métiers de la cybersécurité</u> et pour découvrir l'enquête sur les « Profils de la cybersécurité » en intégralité.

À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

www.ssi.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr







Contact presse

Margaux Vincent Margaux.Vincent@ssi.gouv.fr 06 49 21 63 80

presse@ssi.gouv.fr